

## (2) DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS

Les immobilisations estimatives pour l'année se chiffrent par \$19,500,000, contre \$15,700,000 en 1947-1948. Les principaux postes classés sous cette rubrique comprennent les frais d'aménagement et d'amélioration des voies aériennes et d'aéroports civils, les frais de dragage du chenal navigable du Saint-Laurent, les dépenses afférentes au transbordeur de wagons et aux terminus de l'Île du Prince-Édouard.

## (3) DÉPENSES DE DÉMOBILISATION ET DE RECONVERSION

Malgré un accroissement considérable des dépenses du ministère de la Défense nationale (dépenses estimées à \$248,500,000 en 1948-1949 contre \$195,400,000 l'année précédente), le montant des dépenses de démobilisation et de reconversion a diminué de \$634,400,000 en 1947-1948 à \$434,400,000 en 1948-1949.

La majeure partie de cette diminution a eu lieu au ministère des Affaires des anciens combattants, dont les frais de démobilisation et de reconversion sont estimés à \$88,800,000 comparativement à 237.4 millions l'année précédente. Une partie de cette importante diminution, résulte évidemment de ce que les frais des pensions et du traitement des anciens combattants de la seconde Grande Guerre sont compris, ainsi que nous l'avons déjà signalé, dans le poste "dépenses ordinaires", alors que les années précédentes ils étaient désignés "dépenses de démobilisation et de reconversion". En outre, cependant, certains postes accusent des réductions assez considérables, comme les gratifications de réadaptation à la vie civile (\$47,500,000 en 1948-1949 contre \$78,300,000 en 1947-1948), les gratifications de service de guerre et les crédits de rétablissement (\$36,200,000 en 1948-1949 comparativement à \$84,200,000 en 1947-1948).

L'ensemble des frais afférents à l'administration de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre (y compris le coût des subventions et le versement de remises aux meuniers) a diminué de \$57,100,000, en 1947-1948, à \$35,800,000 pour l'année courante.

Une diminution importante s'inscrit également au compte de dépenses du ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements (dont le total n'est que de \$1,500,000 en 1948-1949, comparativement à \$62,300,000 pour l'année précédente). Une partie de cette réduction est attribuable à un changement opéré dans la méthode d'inscription des décaissements du gouvernement fédéral au chapitre du logement. Avant le 30 juin 1948, les travaux de construction à l'égard d'entreprises fédérales du logement étaient exécutés par l'entremise de la *Wartime Housing Limited*, et tous les décaissements y afférents étaient considérés comme "Dépenses" dans les comptes de l'État. A mesure que les diverses entreprises étaient terminées, l'administration et la surveillance des maisons passaient à la Société centrale d'hypothèques et de logement. Le 30 juin 1948, en conformité des modifications apportées, en 1948, à la loi nationale sur l'habitation, la Société assumait également la direction de toutes les entreprises futures de construction de logements, ce qui mettait fin à l'activité de la *Wartime Housing Limited*. Les modifications apportées en 1948 à la loi nationale sur l'habitation prévoyaient également que toutes les sommes remises à la Société centrale d'hypothèques et de logement, à des fins de logement, seraient considérées comme des avances dans les livres de l'État.